



[PAYS : BURUNDI]

ÉTAT D’AVANCEMENT DU PROJET EN MILIEU D’ANNÉE

PÉRIODE CONSIDÉRÉE : JANVIER – JUIN 2015

Numéro de projet et titre :	PBF/BDI/H-1 , Numéro 00092133 "Appui à la coordination, au suivi et à l'évaluation de la mise en œuvre du PPCP 2014 – 2016".		
Organisation(s) récipiendaire (s)¹ :	PNUD (à travers le Bureau du Coordinateur Résident du Système des Nations Unies)		
Partenaires d'exécution (Gouvernement, agences de l'ONU, ONG etc.) :	Ministère des Relations Extérieures et de la Coopération Internationale.		
Budget total approuvé² :	US\$900,000		
Fonds engagés³ :	US\$13,416	% des fonds engagés / budget total approuvé :	1.2%
Dépenses⁴ (information préliminaire) :	US\$13,416	% des dépenses / budget total : (taux de dépense)	1.2%
Date d'approbation du projet :	08/10/2014	Délai possible de la date de fin des opérations initialement prévue (nombre de mois)	29 mois
Date de démarrage du projet :	08/10/2014		
Date de fin des opérations initialement prévue :	Février 2017		
Résultats du projet :	<p>R1: Le Comité de Pilotage Conjoint ainsi que le Bureau du Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies sont appuyés pour qu'ils puissent jouer leur rôle d'orientation stratégique et de suivi et évaluation de la mise en œuvre du Plan Prioritaire de Consolidation de la Paix (PPCP)</p> <p>R2: La coordination et le suivi de la prise en compte des priorités de consolidation de la paix dans le CSLP-II sont renforcés.</p>		

¹ Il faut noter que dans les cas où plusieurs agences participent, un seul rapport doit être présenté.

² Le budget approuvé correspond au montant transféré aux organisations récipiendaires.

³ Les fonds engagés sont définis par les contrats de services et de travail conformément aux règles et procédures financières des organisations récipiendaires. Fournir les informations préliminaires.

⁴ Paiements réels (contrats, services, travail) effectués suivant les engagements.

5 Les domaines de résultat du Fonds pour la consolidation de la paix sont les suivants :

1. Apporter un soutien au processus de mise en application des traités de paix et de dialogue politique (Priorité 1) :

(1.1) Réforme du secteur de la sécurité; (1.2) État de droit; (1.3) Désarmement, démobilisation et réintégration; (1.4) Dialogue politique;

2. Promouvoir la coexistence et la résolution pacifique des différends (Priorité 2) :

(2.1) Réconciliation nationale; (2.1) Démocratie; (2.3) Gestion/ résolution des conflits;

3. Revitaliser l'économie et générer des dividendes immédiats de la paix (Priorité 3) :

(3.1) Génération d'emplois à court terme; (3.2) Subsistance durable.

4) (Ré)-établissement des services administratifs essentiels (Priorité 4).

(4.1) Renforcement de capacité nationale en services essentiels; (4.2) Extension de l'autorité de l'état/ administration locale ; (4.3) Gouvernance de ressources de consolidation de la paix (y compris le Secrétariat PBF).

Évaluation qualitative de l'état d'avancement du projet

<p><i>Pour chaque résultat attendu, veuillez donner des preuves de l'avancement (si elles existent) pendant la période du rapport.</i></p> <p><i>De plus, pour chaque résultat prévu, veuillez présenter brièvement les principaux produits déjà réalisés. (1000 lettres max. par résultat)</i></p>	<p>Résultat 1</p> <ul style="list-style-type: none"> -Le CPC s'est réuni une fois au cours du 1er semestre (25 février 2015) . Cela est attribuable à la crise survenu fin avril et au retard de la mise en place d'une nouvelle équipe au ST-PBF. - 1 document de projet approuvé par le CPC et financé (Projet Dialogue National; en mars 2015); - 1 document de projet en attente d'approbation par le CPC (Projet jeunes); - Un document de projet en cours d'élaboration (Secteur foncier); -Un cadre de résultats du PPCP révisé en fonction de l'approbation des projets. -Un processus de renforcement du Suivi-Evaluation (S-E) en cours à travers la prise de fonction de l'expert national (avril 2015) et les TDR pour le recrutement d'une maison indépendante d'appui sont en instance d'approbation. <p>Résultat 2</p> <ul style="list-style-type: none"> -Une Conseillère en Paix et Développement est en fonction depuis mars 2015. Son rôle est de renforcer la Coordination du SNU en matière d'analyse et d'intégration des priorités de consolidation de la paix dans l'UNDAF. - Un mapping des interventions en matière de consolidation est en cours -Le processus de mise en place d'un cadre de concertation et de suivi de la prise en compte des priorités de consolidation de la paix dans CSLP-II est en cours et un draft des TDRs existe. - Les TDRs pour le Secrétariat qui appuiera ledit cadre sont en formulation. <p>Résultat 3</p> <p>Résultat 4</p>
<p><i>Y a-t-il des preuves que le projet a déjà un impact positif sur la consolidation de la paix ? (1000 lettres max.)</i></p>	<p>N/A</p>

<p><i>Des effets catalytiques ont-ils été constatés durant la période considérée, y compris en générant de nouveaux engagements de fonds ou en déclenchant / débloquant un processus de paix ? (1000 lettres max.)</i></p>	<p>Le poste de Conseillère en Paix et Développement a été pourvu en mars 2015. Il est pris en charge par le PBF (50%) et le PNUD a mobilisé 50%.</p>
<p><i>Si les progrès ont été lents ou inadéquats, indiquer les raisons principales ainsi que les actions correctrices. (1000 lettres max.)</i></p>	<p>-Retard dans le recrutement du nouveau personnel du Secrétariat Technique (ST-PBF). Seuls 2 staffs à savoir l'expert national en suivi-évaluation (Avril 2015) et un chauffeur (oct 2014) ont été recrutés. Le processus de recrutement du Coordonnateur et de l'Assistant Administratif et financier (AAF) du ST demeure en cours. -La crise intervenue à la présentation de la candidature du Président actuel de la République pour le 3eme mandat par son parti politique fait ralentir les activités du projet. Un dialogue entre le Gouvernement, l'opposition et la Société civile sous l'égide de l'Envoyé Spécial du SGNU a commencé et se poursuit pour trouver une issue à la crise.</p>
<p><i>Quelles sont les activités principales/objectifs visés pour le restant de l'année? (1000 lettres max.)</i></p>	<p>-Poursuivre le recrutement du personnel du ST-PBF - Appuyer l'élaboration et la finalisation des projets en cours et en attente - Renforcer la fonction de suivi-évaluation en recrutant une maison indépendante d'appui - Assurer le suivi-évaluation du PPCP 2014-2016 - Apporter un appui au suivi de la prise en compte de la consolidation par le CSLP II en mettant en place un cadre approprié.</p>
<p><i>Les stratégies/la durée/le budget, etc. du projet doivent-ils être rectifiés? (1000 lettres max.)</i></p>	<p>La révision est envisageable en tenant compte de l'issue de la présente crise.</p>
<p><i>Quel est l'état général de la situation financière du projet (pourcentage du budget utilisé à la date du rapport) – des informations préliminaires. (1000 lettres max.)</i></p>	<p>Pour des raisons de retard dans le recrutement du personnel et la crise politique que traverse le Burundi, le taux d'absorption du budget est faible En plus, la part 50% du financement du poste de la Conseillère en paix et Développement n'est pas encore pris en compte.</p>
<p><i>Autre information pertinente pour PBSO (et le Comité de Pilotage) sur le projet à ce stade? (1500 lettres max.)</i></p>	

ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE PAR INDICATEUR : Utiliser le *Cadre de résultats du projet* (du document de projet approuvé) pour indiquer dans le tableau ci-dessous l'état d'avancement et les dernières évolutions concernant les indicateurs clefs de performance à la fois pour les résultats et les produits. Dans les cas où des données quantitatives ne sont pas disponibles, donner une explication qualitative dans le tableau ci-dessus. (250 lettres max.)

	Indicateur de performance	Indicateur de départ	Indicateur cible de fin de projet	État d'avancement de l'indicateur actuel	Raisons du changement / délai (le cas échéant)	Indicateur cible rectifié (le cas échéant)
Résultat 1 Le Comité de Pilotage Conjoint ainsi que le Bureau du Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies sont appuyés pour qu'ils puissent jouer leur rôle d'orientation stratégique et de suivi et évaluation de la mise en œuvre du PPCP	Indicateur 1.1 -5 documents de projets approuvés.	-Un PPCP adopté avec 4 axes d'intervention prioritaire; -1 comité de pilotage mis en place.	-Un Comité de pilotage et une coordination du SNU informés et techniquement appuyés pour donner des orientations stratégiques.	- 5 documents de projets approuvés par le Comité de Pilotage Conjoint et financés ; -1 document de projet en attente d'approbation par le CPC (Projet jeunes) ; - Un document de projet en cours d'élaboration (Secteur foncier);	-La finalisation du Projet en rapport avec les jeunes a nécessité le recours à un consultant pour intégrer les commentaires du PBSO	-7 documents de projets approuvés
	Indicateur 1.2 -3 rapports annuels narratifs produits; -6 rapports semestriels approuvés; -1rapport de fin de programme approuvé.	0	-3 rapports annuels narratifs produits; -6 rapports semestriels approuvés; - 01rapport de fin de programme approuvé.	-Un rapport couvrant la période d'octobre à déc 2014 a été rédigé et posté sur le site. -Un rapport semestriel est en élaboration (janv-juin2015)		N/A

Produit 1.1 Le Secrétariat Technique du CPC est mis en place, est fonctionnel et facilite le CPC dans son rôle d'orientation stratégique pour la bonne mise en œuvre et le suivi du PPCP.	Indicateur 1.1.1 Le Staff du ST est recruté sur base des nouveaux TDRs.	Ancien staff du Secrétariat Technique PBF-II (2 staff professionnels).	-4 staffs recrutés.	2 staffs en poste (1 expert en S-E & 1 Chauffeur)		N/A
	Indicateur 1.1.2 Nombre et qualité des rapports annuels du Comité mixte de pilotage jugée « acceptable"par l'équipe d'examen du PBSO	0	3 rapports annuels du CPC			N/A
Produit 1.2 Les capacités du ST en suivi/évaluation sont renforcées à travers le recrutement d'une structure indépendante pour appuyer le suivi du	Indicateur 1.2.1 TDRs et contrat signé avec un Chargé de S/E au sein du staff du ST	Appui en S/E donné jusque fin 2012 par le Bureau des Nations Unies au Burundi.	Le CPC, la Coordination du SNU ainsi que PBSO sont régulièrement informées sur les progrès et les contraintes dans la mise en œuvre du PPCP, pour apporter des ajustements.	-L'Expert en Suivi-Evaluation et Communication est en poste depuis avril 2015		N/A

PPCP	Indicateur 1.2.2 TDRs et contrat signés avec la structure indépendante ayant des capacités confirmées en S/E.	Inexistence d'une structure d'appui en S-E	Le système de suivi communautaire du PPCP est mis en place et utilisé.	-TDR pour le recrutement de la maison d'appui au S-E sont au stade d'approbation	Le contexte de crise ralentit certaines activités du projet comme les recrutements	N/A
Produit 1.3	Indicateur 1.3.1					
	Indicateur 1.3.2					
Résultat 2 La coordination et le suivi de la prise en compte des priorités de consolidation de la paix dans le CSLP-II sont renforcés.	Indicateur 2.1 -La Coordination du SNU renforcée en matière d'analyse et d'intégration des priorités de consolidation de la Paix dans l'UNDAF ; -Un SGSCP et son secrétariat fonctionnels.	-Un CSLP-II qui prend en compte des priorités de consolidation de la paix.	-Un suivi effectif de la prise en compte des priorités de consolidation de la paix dans le CSLP-II.	Une Conseillère en Paix et Développement est en fonction depuis mars 2015. - Un mapping des interventions de consolidation de la paix est en cours.		N/A
	Indicateur 2.2 Nombre de réunions du SGSCP organisés.	Inexistence d'une structure de suivi des questions de consolidation de la paix dans le cadre	Le SGSCP se réunit au moins tous les 3 mois et produit des rapports semestriels de qualité qui sont	-Existence des draft des TDRs pour la mise en place du SGSCP et de son Secrétariat.		A modifier suite au retard de la mise en palce SGSCP

	Nombre de rapports d'analyse et de suivi des progrès sur les questions de consolidation de la paix	du CSLP-II.	utilisés par le gouvernement et par les partenaires au développement.			
Produit 2.1 Le Secrétariat du Sous Groupe Sectoriel sur la Consolidation de la paix est fonctionnel	Indicateur 2.1.1 -Nombre de réunions du SGSCP organisés.	Inexistence d'une structure de suivi des questions de consolidation de la paix dans le cadre du CSLP-II.	Le SGSCP se réunit au moins tous les 3 mois et produit des rapports semestriels de qualité qui sont utilisés par le gouvernement et par les partenaires de développement.	N/A: au stade actuel du projet et suite au contexte de crise politico-sécuritaire, il faudrait adopter une approche adaptée pour identifier des activités appropriées à mettre en oeuvre.		A modifier suite au retard de la mise en place SGSCP
	Indicateur 2.1.2 Nombre de rapports d'analyse et de suivi des progrès sur les questions de consolidation de la paix	0	-6 rapports semestriels de qualité produits	N/A: Le SGSCP n'est pas encore en place.		A modifier suite au retard de la mise en place SGSCP
Produit 2.2	Indicateur 2.2.1					
	Indicateur 2.2.2					
Produit 2.3	Indicateur 2.3.1					

	Indicateur 2.3.2					
Résultat 3	Indicateur 3.1					
	Indicateur 3.2					
Produit 3.1	Indicateur 3.1.1					
	Indicateur 3.1.2					
Produit 3.2	Indicateur 3.2.1					
	Indicateur 3.2.2					
Produit 3.3	Indicateur 3.3.1					
	Indicateur 3.3.2					
Résultat 4	Indicateur 4.1					
	Indicateur 4.2					
Produit 4.1	Indicateur 4.1.1					
	Indicateur 4.1.2					
Produit 4.2	Indicateur 4.2.1					
	Indicateur 4.2.2					
Produit 4.3	Indicateur 4.3.1					

	Indicateur 4.3.2					
--	------------------	--	--	--	--	--